ADC

MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

NOTE DE SERVICE N° 218 - T/MPMB/DGD du 27 AOU 2015

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Signatures autorisées.

Réf. : Courrier BRIDGE BANK GROUP CI
n° DRJ/LTR/NKO-DZ/080715-1564
du 08/07/2015.

Conformément au courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, prénoms et qualités des personnes habilitées à signer les actes de cautionnement au nom et pour le compte de la société **BRIDGE BANK GROUP Côte d'Ivoire**.

Il s'agit de :

- **Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER,** Directeur Général ;
- **Monsieur Osmane HAMZA,** Directeur Général Adjoint ;
- **Monsieur Rahouda ZOROM,** Directeur des Risques et du Juridique ;
- **Monsieur Mohamed HAMZA,** Directeur des Opérations et de la Trésorerie ;
- **Monsieur Franck-Xavier N'GUESSAN,** Directeur Financier ;
- **Monsieur Henri DATIE,** Directeur des Moyens et du Développement ;
- **Monsieur Aziz SARR**, Directeur du Réseau et des Particuliers ;
- **Monsieur Thierno DIARRA**, Directeur de l'Exploitation.

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général
COTE D'IVOIRE

Col. Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National